CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E65029** **VALABLE JUSQU'AU** **15/12/2026**

ÉDITÉ LE 21/10/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/1989

Raison sociale : ENTREPRISE JOEL JEHANNE

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 01/03/2023

Capital : 240 000

ZA ACTIPOLE
ZONE ARTISANALE ACTIPOLE 35
16, RUE DES BLES D'OR
35540 MINIAC-MORVAN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC RENNES

Siret : 352 437 073 00021

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 0013803-1 02

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 4376716204

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 4376716204

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2025

Téléphone : 02 99 58 06 44 **Fax :**

Portable : 06 07 72 14 03

Responsabilité légale :
DEBROISE MARC PRÉSIDENT / DEBROISE LAUREEN DIRECTRICE GENERALE

Site Internet : http://www.jehannecharpente.fr

E-mail : jehanne@jehannecharpente.fr

Effectif moyen : 34 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 3 984 206 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée)	34	08/11/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

21/10/2025 09:54

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E65029** **VALABLE JUSQU'AU** **15/12/2026**

ÉDITÉ LE **21/10/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/1989
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 01/03/2023
Capital : 240 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC RENNES

Siret : **352 437 073 00021**
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés : 0013803-1 02

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 4376716204

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 4376716204

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2025

Raison sociale : **ENTREPRISE JOEL JEHANNE**

ZA ACTIPOLE
ZONE ARTISANALE ACTIPOLE 35
16, RUE DES BLES D'OR
35540 MINIAC-MORVAN
Téléphone : 02 99 58 06 44 **Fax :**
Portable : 06 07 72 14 03

Site Internet : http://www.jehannecharpente.fr
E-mail : jehanne@jehannecharpente.fr

Responsabilité légale :
DEBROISE MARC PRÉSIDENT / DEBROISE LAUREEN DIRECTRICE GENERALE

Effectif moyen : 34 **Tranche de classification :** EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée) Mention RGE	08/11/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	08/11/2024
o Isolation des murs par l'extérieur	08/11/2024
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	08/11/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.